

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 26 juin 2025

Authume - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Monsieur Bernard GUERRIN

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 65
Nombre de procurations : 9
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 19 juin 2025
Date de publication : 3 juillet 2025

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	STOLZ Julien	MARCHAND Sylvette
MICHAUD Dominique	THEVENIN Hélène	MBITEL Mohamed
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	TRONCIN Dominique	MIRAT Maryline
DAUBIGNEY Jean-Michel	CHEVAUX Bruno	REBILLARD Jean-Michel
JEANNET Nathalie	ROBERT Jean-Claude	BREMOND Gabriel
MEUGIN Olivier	MATHIOT Agnès	RIOTTE Christine
GUERRIN Bernard	GINDRE Denis	CHAPIN Jean-Paul
SOLDAVINI Grégory	VERNE Pierre	JEANNEROD Georges
FERNOUX-COUTENET Gérard	CHAUCHEFOIN Gérard	DIEBOLT Alain
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	CHAUTARD Christophe	PANNAUX Joël
MONNERET Christophe	ANTOINE Patricia	GUIBELIN Hervé
ROY Jean-Yves	BERTHAUD Mathieu	MILLIER Cyril
CALINON Séverine	CHAMPANHET Stéphane	VIVERGE Patrick
CROISERAT Jean-Luc	CUINET Jean-Pierre	DAVID Françoise
GAGNOUX Jean-Baptiste	DELAINE Isabelle	SAGET Emmanuel
GUIBELIN Marie-Rose	DOUZENEL Alexandre	SANCEY Pascal
HOFFMANN Maurice	DRAY Frédérique	PERNOUX Annie
LEPETZ Joëlle	GIROD Isabelle	DEJEAN Sylvie
MANGIN Isabelle	HERRMANN Nadine	LEGRAND Jean-Luc
PECHINOT Jacques	JABOVISTE Philippe	
RYAT Thomas	JARROT-MERMET Laëtitia	

Conseillers suppléés

BERNARDIN Daniel suppléé par DUTHU Sébastien	JACQUOT Patrick suppléé par KEDZIORA Sandrine
BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David	LABOUROT Céline suppléée par PESENTI Bruno

Conseillers absents ayant donné procuration

LEFEVRE Jean-Philippe donne procuration à DOUZENEL Alexandre
DEMORTIER-BLANC Catherine donne procuration à CHAMPANHET Stéphane
GERMOND Daniel donne procuration à ANTOINE Patricia
GOMET Nicolas donne procuration à HERRMANN Nadine
GRUET Justine donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste
NONNOTTE-BOUOTON Catherine donne procuration à MARCHAND Sylvette
HENRY Micheline donne procuration à ROBERT Jean-Claude
CALLEGHER Aline donne procuration à DEJEAN Sylvie
RIGAUD Fabien donne procuration à MONNERET Christophe

Conseillers absents non suppléés et non représentés

LACROIX Olivier	EMONIN Laurent	GINET Gérard
BONIN Jean-Luc	ROCHE Paul	LAGNIEN Jacques
PAUVRET Emeric	GRUET Olivier	
DRUET Timothée	MATHEZ Christian	

Objet : Construction d'une salle multisports à Rochefort-sur Nenon - Participation financière de la commune de Rochefort-sur Nenon

Rapporteur : Monsieur Christophe MONNERET

La présente délibération a pour objet de préciser les modalités de participation de la commune de Rochefort-sur-Nenon au financement de la création d'un gymnase communautaire dont la Communauté d'Agglomération du Grand Dole assure la maîtrise d'ouvrage et le fonctionnement.

Dans le cadre de sa compétence optionnelle portant sur la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire effective depuis le 1^{er} janvier 2012, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a souhaité créer un gymnase multisports sur le territoire de la commune de Rochefort-sur-Nenon.

Ce projet d'ampleur s'inscrit dans le cadre du schéma intercommunal des équipements sportifs, notamment aux besoins identifiés pour l'accueil des scolaires du territoire. Par ailleurs, il peut accueillir les sessions d'entraînement des clubs sportifs de l'agglomération ainsi que des compétitions de niveau départemental ou régional.

Par délibération n° GD39/21 du 8 avril 2021, le Conseil Communautaire a validé le projet de construction de cet espace sportif situé à Rochefort-sur-Nenon, précisant que le coût global du projet était estimé à environ 1,2M€ HT après déduction des subventions escomptées auprès des différents financeurs (Etat, Région, Département en particulier).

Les travaux ayant été exécutés et le bâtiment ayant été réceptionné par les services de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole le 25 octobre 2024, le plan de financement définitif s'établit ainsi :

Poste de dépenses	€ HT
Maîtrise d'œuvre	116 790
Travaux	1 633 180
Autres Dépenses	65 271
Coût total opération	1 815 241
Subventions	-591 154
Etat	360 120
Région BFC	150 000
Conseil Départemental du Jura	81 034
Coût résiduel opération	1 224 087
Participation de la Commune (50%)	612 043

Conformément aux statuts (cf. délibération n° GD51/11 du 30 juin 2011), la commune siège de l'équipement est appelée à verser une participation à hauteur de 50% de la charge résiduelle après déduction des subventions.

Conformément au plan de financement définitif présenté ci-dessus, la participation de la commune de Rochefort-sur-Nenon est arrêtée à la somme de **612 043 €**, soit 50% du coût net de l'opération qui s'établit à 1 224 087 € après déduction des subventions des financeurs.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'ARRÊTER** le plan de financement définitif de l'opération à 1 224 087 € après déduction des subventions (Etat, Région, Département),
- **D'ARRÊTER** à la somme de 612 043 €, soit 50% de la charge nette résiduelle, le montant de la participation due par la commune de Rochefort-sur-Nenon à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole au titre de la construction de cet équipement,

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à procéder à l'émission d'un titre de recettes de 612 043 € à l'encontre de la commune de Rochefort-sur-Nenon au titre de cette participation,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document à intervenir dans le cadre de la bonne mise en œuvre de cette délibération.

SCRUTIN POUR : 74
 CONTRE : 0
 DONT 9 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

*Fait à Authume, le 26 juin 2025.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Commune de Rochefort-sur-Nenon

Jean-Pascal FICHERE.

